



FÉDÉRATION NATIONALE DES INDUSTRIES CHIMIQUES CGT

Contacts presse : **Thierry BEROUD**  
Tel : 06 77 28 85 40  
Contact Fédération : [contact@fnic-cgt.fr](mailto:contact@fnic-cgt.fr)  
CJ/EM Chrono 2023-0412



# communiqué presse...

• Montreuil, le 10 juillet 2023 / *La FNIC CGT communique...*

## AIR LIQUIDE : *Destructeur d'emplois pour plus de rentabilité !*

**A**ir Liquide, multinationale française fondée en 1902, est un leader mondial des gaz industriels et des technologies et services pour l'industrie et la santé. Présent dans 73 pays, le groupe emploie 67 100 salariés dans le monde dont près de 13 000 en France.

Au travers des marques comme Orkyn, Vitalaire, LVL Médical, ADAIR, ARAIR, ADEP ASSISTANCE ou Dinno Santé, près de **4 300 salariés du secteur de la santé à domicile en France s'occupent de plusieurs centaines de milliers de patients dans l'hexagone**, dans des domaines aussi variés que l'apnée du sommeil, les insuffisances respiratoires, le diabète, la maladie de Parkinson, les prestations de perfusion et de nutrition, les prestations globales de maintien à domicile (lits, fauteuils...).

Pendant la période du Covid, ces travailleurs "invisibles" ont permis d'assurer la continuité des soins à domicile des patients, malgré l'absence totale de moyens spécifiques mis à leur disposition pour se protéger du virus. Par ailleurs, leurs conditions salariales sont en complète contradiction avec l'énorme responsabilité qu'ils portent pour assurer la santé et le bien être des patients.

Depuis une vingtaine d'années, le marché de la santé à domicile est très prospère, du fait du système de protection sociale français adossé à la Sécurité sociale (80 % du chiffre d'affaires est réalisé grâce à la Sécurité sociale, puis par les mutuelles, avec un

reste à charge pour les patients et non des «clients», comme certains patrons du secteur les appellent).

Cette période a donc enrichi toutes les sociétés du secteur grâce à de très fortes profitabilités, pour le plus grand bonheur de leurs actionnaires institutionnels dont ceux du Groupe Air Liquide, qui domine le marché en France.

En conséquence des tarifs progressivement appliqués, les remboursements à l'acte de la Sécurité sociale ont logiquement commencé à baisser, ralentissant la croissance des opérateurs et réduisant leurs niveaux de marges (la profitabilité restant néanmoins toujours élevée).

**Dans ce contexte, la direction générale du groupe Air Liquide a multiplié les projets de restructuration au sein de chacune de ses sociétés de la santé à domicile : Alpha, Oscare, Enosis..., dans l'objectif précis de réduire les coûts. Ces projets ont toujours eu de lourdes conséquences sociales : pertes d'emplois en premier lieu, rationalisation, forte dégradation des conditions de travail etc.**

**DANS LA CONTINUITÉ, LA DIRECTION GÉNÉRALE A ANNONCÉ LE 27 JUIN 2023, UN NOUVEAU PROJET APPELÉ "ERGON" DONT L'AMPLEUR EST SANS COMMUNE MESURE : IL PRÉVOIT LA SUPPRESSION DE 938 POSTES OCCUPÉS, REPRÉSENTANT PLUS DE 20% DE L'EFFECTIF DU GROUPE DANS LE SECTEUR DE LA SANTÉ À DOMICILE.**

# communiqué presse...

**Pour mener à bien ce projet funeste, la direction générale s'appuie sur un directeur qui a déjà liquidé la filière historique du soudage en France et d'un DRH qui se targue d'avoir réussi 8 PSE en 10 ans.**

**La direction justifie la mise en œuvre de ce projet afin d'être en adéquation avec les besoins et attentes des patients et des professionnels de santé et d'adapter son modèle d'activité pour répondre aux défis du système de santé.**

**Or, la véritable raison est que le groupe ne se contente plus d'une marge de 10 % et souhaite retrouver sa rentabilité historique de 20 %.**

Ce projet fait suite à de multiples désinvestissements en France et à des cessions d'activités comme celle en cours des activités technologiques aéronautiques, ou à une sélectivité renforcée conservant uniquement des activités industrielles très profitables.

**L'objectif est, bien évidemment, de toujours mieux satisfaire le monde de la finance** car les actionnaires institutionnels s'approprient déjà près de 60 % du résultat net du groupe représentant 1,6 milliard d'euros en 2023.

**Ce projet d'ampleur historique pour le Groupe Air Liquide va bouleverser la vie de 938 salariés et de leurs familles.**

**La CGT s'oppose bien évidemment à ce plan injustifié de suppressions d'emplois et ne se rendra pas complice en accompagnant la Direction dans sa politique de suppressions d'emplois. Des actions seront prochainement engagées afin de préserver les emplois.**

**La Santé n'est pas un bien marchand, mais un bien commun à l'ensemble de la population. En conséquence, nous demandons la nationalisation du secteur du Négoce et des Prestations de Services Médico Techniques au sein d'un Pôle public de Santé en réponse aux besoins sanitaires et sociaux de la population, et ceci aussi bien pour la pérennité de notre protection sociale, la Sécurité sociale, que pour celle des emplois.**

Quelques données chiffrées du Groupe Air Liquide pour l'année 2022 :

- **Le chiffre d'affaires du groupe Air Liquide s'élève à 29,9 milliards d'euros** soit une croissance de 29 % par rapport à l'année précédente.
- **Le résultat net s'établit à 2,8 milliards d'euros en croissance de 7 %** par rapport à l'exercice précédent.
- **Le versement de dividendes** décidé à l'AG de mai 2023, pour le compte de l'exercice comptable 2022, **d'un montant de 1,6 milliard d'euros** correspond à 60 % du résultat net consolidé du Groupe, soit une proportion relativement élevée comparé à celle de ses principaux concurrents ou d'autres groupes comparables du CAC 40.

***Le Groupe a donc largement les moyens financiers de répondre à l'intérêt général en développant l'emploi, les salaires et les conditions de travail !***